

Dossier technique Sélective Inter Régionale GAC 22 avril 2017 Massy

Note technique Sélective Inter Régionale Nord GAC

GAC NATIONALE B (Sélective 3)
GAC NATIONALE A TC (Sélective 3)

Zone Ouest, Est, IDF, Nord

Forclusion / limite d'engagement : 25 mars 2017



Contact technique

DIRECTEUR TECHNIQUE DE ZONE IdF

DJAMEL LOUCIF djamel.loucif@hotmail.fr

RESPONSABLE TECHNIQUE DE ZONE IdF

CAPUCINE RICHARD capucine.richards@gmail.com

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Gymnastique Acrobatique : 25 euros par unité

Les engagements sont à réaliser par engagym avant le 25 mars (23h59).

Procédure d'engagement des juges

✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le 25 mars (inclus) :

Accéder directement au formulaire

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la compétition (NA). La réglementation en vigueur sera appliquée.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraineurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Règlement des engagements

Le logiciel d'engagement n'a pas été conçu pour gérer des compétitions open. Le tarif configuré a donc été paramétré à 0€ pour cette compétition. La facture générée par le logiciel est donc inutilisable.

Pour déterminer la somme due, merci de compléter le formulaire ci-dessous.

Le paiement des engagements devra être effectué <u>impérativement avant le 12 avril 2017</u>, soit par virement bancaire, soit par chèque à l'attention de la Zone Île-de-France.

- Règlement par chèque à l'ordre de la Zone Ile-de-France, 15 rue Béthisy BP 82 93130 NOISY LE SEC
- Règlement par virement : IBAN FR76 1020 7000 3821 2159 1777 648 BIC CCBPFRPPMTG

La facture sera rédigée et fournie à l'accueil des clubs.

Chèque à l'ordre de : FFG ZONE IDF

Le <u>coupon et le règlement</u> sont à renvoyer à

FFG ZONE Ile-de-France
15 rue Béthisy
BP 82
93130 NOISY LE SEC

au plus tard le 12 avril 2017

COUPON CI-DESSOUS A RENVOYER AVEC LE CHEQUE

%					
CLUB:					
Responsable technique :					
Adresse mail de contact :					
Tel mobile de contact :					
Adresse (club) pour la facture :					
		<u> </u>	<u>-</u>	<u> </u>	
GYM ACROBATIQUE	Nb de groupes :		X 25 €	=	€
NATIONAL/ELITE	ita de Broupes i		, 25 C		

TOTAL =

€

Ci-joint chèque n°	d'un montant de Euros pour
règlement des engagements ci	-dessus.

Date et signature :

Cartes de compétition

Gac : Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

Filière Nationale A : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail pour le <u>12 avril</u> (inclus) à l'adresse suivante : <u>CarteCompetGAC@ffgym.fr</u> Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Base_documentaire_competition/GAc

Les cartes de compétition doivent être intitulées de la manière suivante :

<u>Catégorie-Type d'unité-Nom du club – Nom de famille des gymnastes – Type d'exercice</u> Exemple : NATC-DuoF-TrampoJump42-Dupont renard-combiné

Pour plus d'informations, voir la Brochure Technique Gac. Point 1.7.5

Musique GAC

Les musiques devront être téléchargées au plus tard <u>le 1^{er} avril</u> via l'application DJGYM accessible via le site de la FFGYM – Rubrique Compétitions. Elles doivent être téléchargées lors de chaque sélective. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGYM sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGYM).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 mouvements, pour associer la musique au statique ou dynamique, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Prévoir une copie des musiques sur support CD ou USB pour le jour de la compétition.

Forfait:

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à <u>m.charlier@wanadoo.fr</u> et doivent bien mentionner le nom des gymnastes, le club et la catégorie.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs peuvent être vérifiées en chambre d'appel. L'entraineur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Vendredi 21 avril de 17h à 20h.

Echauffements

Praticable dynamique en salle d'échauffement. Passage direct. Pas de défilé et d'échauffement sur le plateau de compétition.

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Programme prévisionnel

Samedi 22 avril:

8h: Réunion des juges

9h-10h30: Nationale B 8-15

10h30-12h: Nationale A Toutes catégories (1er mouvement)

12h : Palmarès

13h30-17h: Nationale B Toutes catégories

17h-18h30: Nationale A Toutes catégories (2^e mouvement)

18h30: Palmarès

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite	
Engagement des gymnastes	Engagym	25 mars	
Accréditations entraineurs et	Engagym	25 mars	
dirigeants			
Engagement des juges	Formulaire	25 mars	
Paiement des engagements	Zone ldF	12 ^{er} avril	
Téléchargement des musiques	DJGYM	1 ^{er} avril	
	CarteCompetGAC@ffgym.fr	12 avril	
Cartes de compétition NA/Elite	A remettre en salle	22 avril	
	d'échauffement	ZZ aviii	